Article

Les expériences d'apprentissage des jeunes enfants métis au Canada

par Anne Guèvremont

Juin 2010

Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca*. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à *infostats@statcan.gc.ca* ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numeros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 89-644-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca* et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site *www.statcan.gc.ca* sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Les expériences d'apprentissage des jeunes enfants métis au Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada
© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2010

Nº 89-644-X

ISBN 978-1-100-94966-6

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'usager

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence precise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Les expériences d'apprentissage des jeunes enfants métis au Canada

Les jeunes enfants métis ont l'occasion d'apprendre auprès de différentes personnes et en divers endroits. Le présent feuillet d'information traite des expériences d'apprentissage des enfants métis âgés de deux à cinq ans au Canada, d'après les données de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

Jeunes enfants métis au Canada

Lors du Recensement de la population de 2006, on a dénombré quelque 35 000 enfants métis âgés de moins de six ans au Canada, ce qui représentait près de 10 % de l'ensemble de la population métisse. La plupart des jeunes enfants métis (89 %) grandissent dans les provinces de l'Ouest et en Ontario. Au Manitoba, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest, où la population métisse forme une part importante de l'ensemble de la population, les jeunes enfants métis représentent près du dixième de tous les jeunes enfants de la région. Bien que la majorité des jeunes enfants métis vivent dans les centres urbains (73 %), une proportion appréciable d'entre eux habitent les régions rurales (27 %).

➢ De quelles façons les enfants apprennent-ils les mots?

Écouter des histoires, lire des livres et compter sont des activités qui peuvent aider les enfants à apprendre les mots, la langue et la culture (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006a).

- Neuf enfants métis sur 10 âgés de deux à cinq ans font chacune des activités suivantes au moins une fois par jour : écouter des histoires, lire ou regarder des livres et compter.

- De plus, 99 % des enfants métis font au moins une de ces activités tous les jours, alors que 8 sur 10 d'entre eux font ces trois activités tous les jours.

Graphique 1
La majorité des enfants métis âgés de deux à cinq ans écoutent des histoires, lisent des livres et comptent une fois par jour et plus

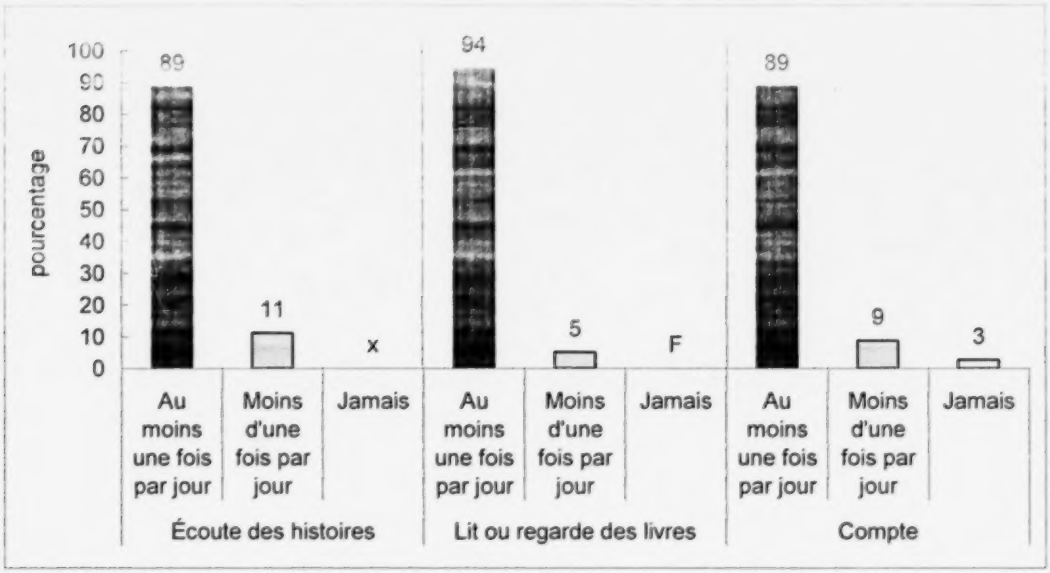

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

➢ Quel est le milieu de jeu des enfants métis?

Le jeu est un élément important de l'apprentissage parce qu'il aide l'enfant à développer ses habiletés sociales, physiques et affectives (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006b). Les activités ludiques extérieures et le jeu créatif (activités d'art et d'artisanat, jeux de rôle) peuvent avoir un effet positif sur le bien-être physique et mental de l'enfant.

- La majorité des enfants métis âgés de deux à cinq ans jouent à l'extérieur tous les jours par temps chaud (96 %). Deux enfants sur cinq jouent à l'extérieur tous les jours par temps froid, tandis que la moitié des enfants jouent à l'extérieur moins d'une fois par jour par temps froid.

- Trois enfants métis sur quatre s'adonnent à des activités d'art et d'artisanat et font des jeux de rôle (comme jouer à la maman et au papa ou jouer à l'école) tous les jours.

- En outre, 99 % des enfants métis font au moins une de ces activités tous les jours (jouer à l'extérieur par temps chaud ou froid, faire des activités d'art et d'artisanat, faire des jeux de rôle), alors que trois enfants métis sur cinq font toutes ces activités tous les jours.

Graphique 2
La plupart des enfants métis âgés de deux à cinq ans jouent tous les jours à l'extérieur par temps chaud; trois enfants sur quatre s'adonnent tous les jours à des activités ludiques créatives

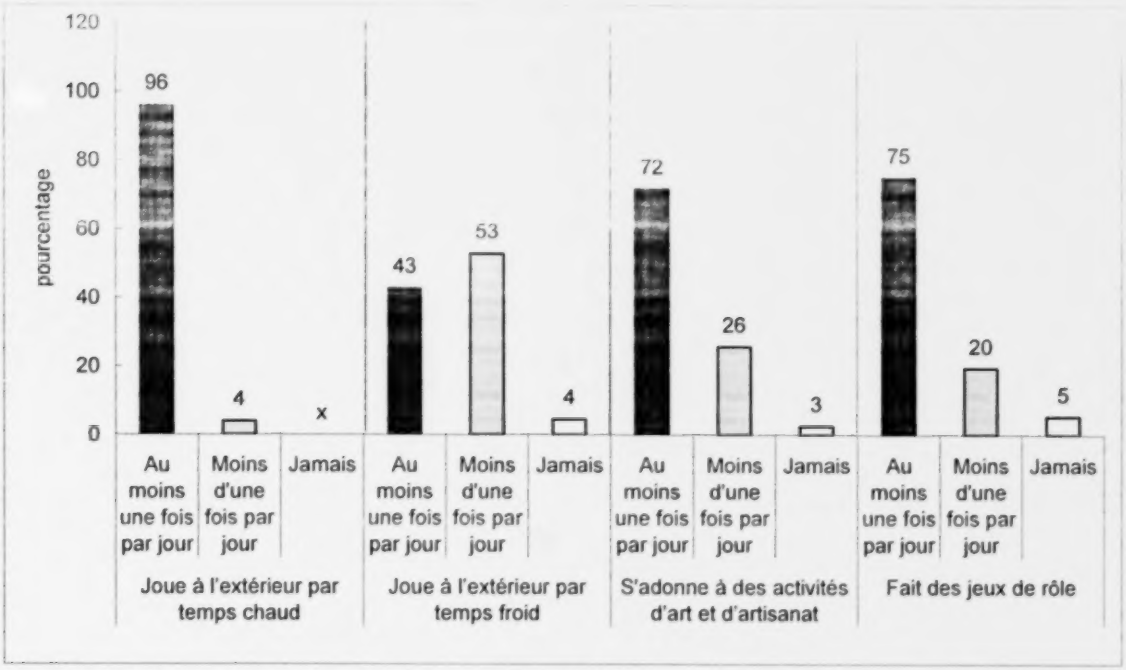

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

➢ Combien d'enfants participent à des activités traditionnelles?

Les jeunes enfants métis peuvent apprendre leur culture en participant à des activités traditionnelles et saisonnières.

- Environ le tiers des enfants métis participent à des activités traditionnelles telles que le chant, les danses du tambour et les cérémonies. Trois enfants métis sur cinq vont à la chasse, à la pêche ou en camping.
- Environ le tiers des enfants métis participent à des activités saisonnières, comme cueillir des petits fruits ou ramasser des œufs d'oies.
- Trois enfants métis sur quatre participent à au moins une de ces trois activités et 14 % d'entre eux participent aux trois activités, alors que 26 % ne participent à aucune activité traditionnelle ou saisonnière.

Graphique 3
Un enfant métis sur trois âgé de moins de six ans participe à des activités traditionnelles ou saisonnières; deux sur trois prennent part à des activités de chasse, de pêche ou de camping

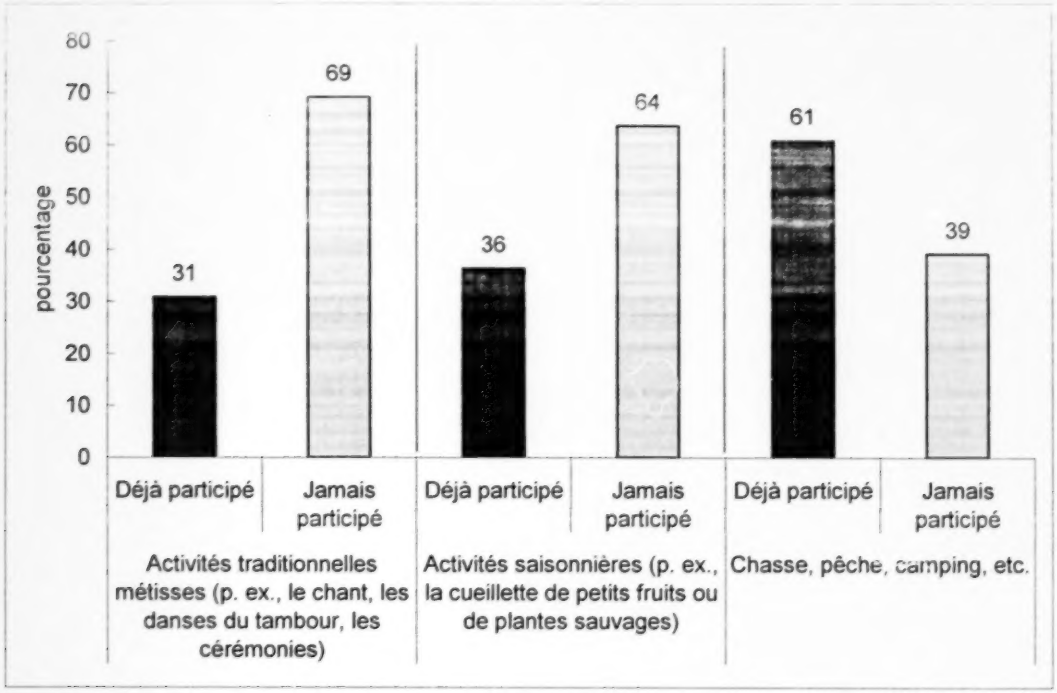

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

➢ Qui aide les enfants à apprendre?

- De nombreuses personnes contribuent à l'éducation des enfants métis (Statistique Canada, 2008b). Le tiers des enfants métis sont élevés par quatre personnes et plus. Dans la majorité des cas, ces personnes comprennent la mère (93 % des enfants) et le père (76 % des enfants). Bien souvent, elles incluent également la grand-mère ou le grand-père (40 % des enfants), une autre personne apparentée (22 % des enfants) ou une personne non apparentée (19 % des enfants).

- Les enfants métis qui sont élevés par quatre personnes et plus sont proportionnellement plus nombreux parmi les enfants dont les parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires et les enfants issus d'une famille ayant un revenu supérieur.

- Un enfant métis sur trois vit au sein d'une famille monoparentale. Les enfants métis habitant avec les deux parents sont plus susceptibles que les enfants vivant dans une famille monoparentale d'être élevés par quatre personnes et plus.

- Environ le tiers des enfants métis ont quelqu'un qui les aide à comprendre la culture et l'histoire des Métis. Cette personne est habituellement un des parents ou des grands-parents, mais il s'agit parfois d'une tante ou d'un oncle, d'un enseignant ou d'une personne qui les garde.

Graphique 4
Les enfants métis âgés de moins de six ans sont plus susceptibles d'être élevés par quatre personnes et plus si leurs parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou s'ils sont issus d'une famille ayant un revenu supérieur

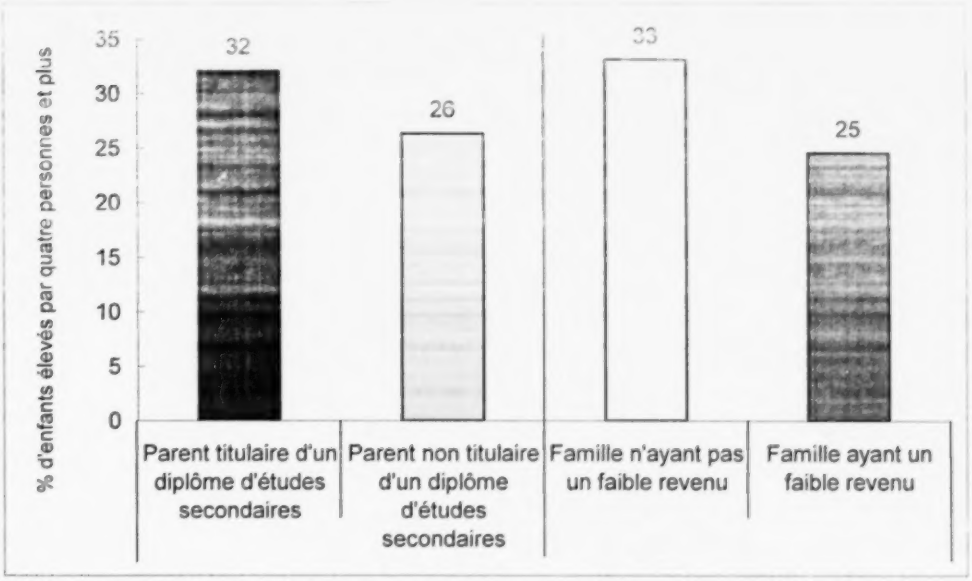

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

➢ Où les enfants font-ils leur apprentissage?

Tous les chiffres précédents ont été établis à partir des réponses des parents au sujet de l'apprentissage de leurs enfants à la maison, mais de nombreux enfants font également des expériences d'apprentissage en dehors de chez eux.

- Environ 14 % des jeunes enfants métis participent à un programme parents-enfants (comme le programme « mères et tout-petits », le « programme des papas » ou celui de « Ma Mère l'Oie »).
- Huit enfants métis sur 10 âgés de quatre à cinq ans vont à l'école.
- En outre, certains enfants fréquentent un milieu de garde. Environ la moitié des enfants métis âgés de deux à cinq ans sont confiés à un service de garde. Le type de service le plus courant est la garderie.

- La participation à des activités d'apprentissage précoce est-elle liée au niveau de scolarité des parents, au revenu familial ou au fait de vivre dans une famille monoparentale?

Niveau de scolarité des parents

- Les enfants métis dont les parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires sont plus susceptibles de s'adonner tous les jours à des activités langagières et ludiques. Environ 81 % des enfants dont les parents possèdent un diplôme d'études secondaires écoutent des histoires, lisent ou regardent des livres et comptent tous les jours, comparativement à 72 % des enfants dont les parents ne sont pas titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

- De même, 59 % des enfants métis dont les parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires s'adonnent aux quatre activités ludiques au moins une fois par jour (jouer à l'extérieur par temps chaud ou froid, faire des activités d'art et d'artisanat, faire des jeux de rôle), comparativement à 48 % des enfants dont les parents ne possèdent pas un diplôme d'études secondaires.

Revenu familial

- Les jeunes enfants métis qui vivent au sein d'une famille à faible revenu sont moins susceptibles de s'adonner à des activités langagières et ludiques ou d'aller à la chasse, à la pêche ou en camping. En revanche, ils sont plus susceptibles de participer à des activités traditionnelles, telles que le chant, les danses du tambour et les cérémonies, que les enfants métis issus d'une famille ayant un revenu supérieur.

Famille monoparentale

- Aucune différence n'est observable dans la pratique d'activités langagières et ludiques entre les enfants métis qui vivent dans une famille monoparentale et ceux qui habitent avec leurs deux parents.

- Par rapport aux enfants qui habitent avec leurs deux parents, les enfants qui vivent dans une famille monoparentale sont plus susceptibles de participer à des activités traditionnelles telles que le chant et les danses du tambour, mais moins susceptibles d'aller à la chasse, à la pêche ou en camping.

Ce qu'il faut savoir au sujet du présent feuillet d'information

L'Enquête sur les enfants autochtones, qui a été élaborée par Statistique Canada et des conseillers autochtones de partout au pays, a été menée conjointement avec Ressources humaines et Développement social Canada. L'enquête a eu lieu d'octobre 2006 à mars 2007. Les parents ou les tuteurs d'environ 10 500 enfants autochtones âgés de moins de six ans, dont près de 4 000 enfants métis, ont fourni des renseignements dans le cadre d'une combinaison d'interviews téléphoniques et sur place. Le taux de réponse global à l'enquête était de 81,1 %.

Aux fins de l'enquête, le parent ou le tuteur devait répondre au nom de l'enfant. Pour la plupart des enfants métis (93 %), cette personne était la mère naturelle ou le père biologique. Chez la majorité des autres enfants métis, le parent ou le tuteur qui répondait au nom de l'enfant dans le cadre de l'enquête était un grand-parent, un parent de famille d'accueil ou un parent adoptif.

Dans le présent feuillet d'information, les enfants « métis » comprennent ceux dont les parents ou les tuteurs ont indiqué qu'ils étaient Métis en réponse à la question suivante de l'Enquête sur les enfants autochtones : « Est-ce que (enfant) est Autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis(se) ou un(e) Inuk? ». Les données sur les enfants métis englobent les enfants dont on a déclaré l'appartenance au groupe des Métis seulement et ceux dont on a déclaré l'appartenance au groupe des Métis en combinaison avec un autre groupe autochtone, soit les Premières Nations ou les Inuits.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'enquête, veuillez consulter la publication *Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : guide des concepts et méthodes* (produit n° 89-634 au catalogue de Statistique Canada) (Statistique Canada, 2008a).

Références bibliographiques

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2006a). *Carnet du savoir : Comment les parents favorisent-ils les débuts de la littératie.* Disponible en ligne à : http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2006/8-02_01_06-F_cs.pdf.

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2006b). *Carnet du savoir : Laissons-les s'amuser : l'apprentissage par le jeu chez les jeunes enfants.* Disponible en ligne à : http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2006/18-11_08_06-Feb-0209-F_cs.pdf.

STATISTIQUE CANADA (2008a). *Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : guide des concepts et méthodes.* Disponible en ligne à : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-634-x/89-634-x2008006-fra.htm.

STATISTIQUE CANADA (2008b). *L'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : la famille, la collectivité et la garde des enfants.* Disponible en ligne à : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-634-x/89-634-x2008001-fra.htm.